

Erasmus+

Virtual Exchange

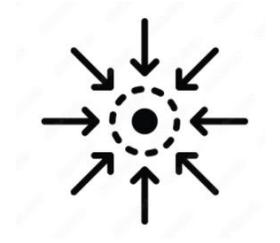
INTERCULTURAL LEARNING EXPERIENCE



Erasmus+ Échanges Virtuels (EVE) 2024

*European Education and Culture
Executive Agency (EACEA)*

Que sont les «échanges virtuels»



Activités interpersonnelles en ligne qui favorisent le dialogue interculturel et le développement des compétences générales. Ils permettent à chaque jeune d'accéder à une éducation internationale et interculturelle de qualité sans mobilité physique.

Ils se déroulent en **petits groupes** et sont toujours **animés par un animateur qualifié.**

Ils devraient être **facilement intégrés dans des projets de jeunesse** (éducation non formelle) **ou dans des cours d'enseignement supérieur** – impliquant des participants d'un seul secteur ou des deux secteurs.

Les organisations participantes doivent organiser des **échanges virtuels pour les personnes âgées de 13 à 30* ans.**

**Si un projet concerne des jeunes âgés de moins de 18 ans, les organisations participantes doivent obtenir au préalable l'autorisation des parents ou de leurs représentants légaux.*

Objectifs de l'action



- Encourager le **dialogue interculturel** avec les pays tiers non associés au Programme et accroître la tolérance par des interactions interpersonnelles en ligne
- Promouvoir différents types d'échanges virtuels, permettant à davantage de jeunes de bénéficier d'une expérience interculturelle et internationale
- Renforcer l'esprit critique et l'éducation aux médias, en particulier dans l'utilisation de l'internet et des réseaux sociaux
- Favoriser le développement des compétences numériques et non-techniques des étudiants, des jeunes et des animateurs socio-éducatifs (y compris la pratique des langues étrangères et le travail en équipe, notamment pour améliorer l'employabilité)
- Promouvoir l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination
- Renforcer la dimension «jeunesse» dans les relations de l'UE avec les pays tiers

Activités et résultats attendus



Grande variété d'activités et de sujets possibles, mais tous les projets doivent avoir des acquis d'apprentissage et en rendre compte

- Des discussions en ligne (dans le cadre de projets jeunesse);
- Des discussions en ligne (dans le cadre de diplômes d'enseignement supérieur);
- Formation de travailleurs de jeunesse pour les échanges virtuels;
- Formation pour professeurs/personnel universitaire pour les échanges virtuels;
- Des cours en ligne ouverts et interactifs (interactions communautaires entre les participants).

Appuyez-vous au maximum sur les outils et plateformes existants !

Prévoyez une méthode de reconnaissance de la participation!

Les participants doivent être basés dans les pays des organisations!

Les activités doivent avoir lieu dans les pays des organisations participantes!

Calendrier indicatif

ERASMUS-EDU-2024-VIRT-EXCH

Date limite de soumission
avril 2024*

Informations aux candidats

Octobre 2024

Début du projet

février 2025

Évaluation

mai – octobre 2024

Conventions de subvention signées

novembre 2024 – janvier 2025

Durée des projets d'échanges virtuels doit être de : **36 mois**
(des prolongations sont possibles, si cela est dûment justifié et moyennant une modification de la convention de subvention)

* Veuillez-vous référer à la dernière version du [Guide du programme Erasmus+ 2024](#) pour la date limite exacte

Budget

**Montant
forfaitaire**

**MAX. SUBVENTION DE
L'UE PAR PROJET
500 000€**

*(une contribution maximale par participant de
200 EUR, c'est-à-dire qu'un projet de 500 000
EUR devrait cibler au moins 2 500 participants)*



**MAX.
COFINANCEMENT DE
L'UE
95%**

**Budget disponible
5,9 millions d'euros**

- Le soutien financier à des tiers sous forme de subventions ou de prix n'est pas autorisé.*
- Les frais de bénévolat et les coûts unitaires de PME pour les propriétaires de PME sont autorisés.*
 - Voir la section Coûts admissibles dans le Guide du programme, partie C.*

Quelles régions du monde peuvent participer

- États membres de l'UE + pays tiers associés au Programme Erasmus+ (c'est-à-dire Islande, Norvège, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Serbie et Turquie). Les organisations de ces pays peuvent être coordonnatrices.
- ✓ Balkans occidentaux (Région 1)
- ✓ Voisinage oriental (Région 2)
- ✓ Pays du sud de la Méditerranée (Région 3)
- ✓ Afrique subsaharienne (Région 9) - priorité géographique aux pays les moins avancés et attention particulière aux pays prioritaires en matière de migration dans cette région.

Organisation et participants d'une des régions éligibles

Veillez consulter le Guide du programme Erasmus+ pour la liste précise des pays concernés

Qui peut postuler en tant que coordinateur

- Les organisations de jeunesse
- Les établissements d'enseignement supérieur



Établis dans des États membres de l'UE ou dans des pays tiers associés au Programme (c'est-à-dire l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, la Serbie et la Turquie)

Qui peut participer en tant que partenaire

Les organisations participantes peuvent être établies soit dans un État membre de l'UE ou dans un pays tiers associé au Programme, soit dans un pays tiers éligible non associé au Programme.

Les candidats (bénéficiaires et entités affiliées, le cas échéant) doivent être des entités légales (publics ou privés) et peuvent appartenir aux catégories suivantes:

- Les entités actives dans le domaine de l'enseignement supérieur ou de la jeunesse (éducation non formelle),
- Les organisations de jeunesse,
- Les établissements d'enseignement supérieur, les associations ou organisations d'établissements d'enseignement supérieur, ainsi que les recteurs, organisations d'enseignants ou d'étudiants légalement reconnus au niveau national ou international.

D'autres entités peuvent participer à d'autres rôles de consortium, tels que des partenaires associés.

Organisation et participants d'une des régions éligibles

Quel est le rôle des organisations participantes

- **Coordonnateur:** une organisation participante qui soumet la proposition de projet au nom de tous les partenaires.
- **Partenaires à part entière:** Organisations participantes qui contribuent activement à la réalisation des échanges virtuels. Ils sont répertoriés dans le tableau financier (budget).
- **Partenaires associés:** les organisations qui contribuent aux activités des échanges virtuels mais pour des raisons de gestion contractuelle ne sont pas considérées comme bénéficiaires. Ils ne reçoivent aucun financement du programme (ils n'ont pas le droit de facturer des frais). Ils ne sont en aucun cas inclus dans le tableau du budget financier.

Composition obligatoire du partenariat

- Minimum 4 entités indépendantes (aucune entité affiliée) de 4 pays éligibles différents

Minimum de 2 établissements d'enseignement supérieur ou organisations de jeunesse issus de 2 États membres de l'UE et pays tiers associés au Programme

et

Minimum de 2 établissements d'enseignement supérieur ou organisations de jeunesse issus de 2 pays tiers éligibles non-associés au Programme appartenant à la même région

Le nombre d'organisations des États membres de l'UE et de pays tiers associés au Programme ne doit pas être supérieur au nombre d'organisations de pays tiers non associés au Programme.

Les entités affiliées et les partenaires associés ne comptent pas dans les critères minimaux d'éligibilité pour la composition du consortium.

Restez à l'écoute !

- [Virtual Exchanges in higher education and youth | Erasmus+ \(europa.eu\)](#) – Site internet Erasmus+ sur EVE
- [The Erasmus+ Programme Guide | Erasmus+ \(europa.eu\)](#) – Site internet du Guide du programme Erasmus+ 2024
- [Funding & Tender Opportunities Portal - EVE 2024](#) – Point d'entrée unique FTOP pour les candidats, lien vers EVE 2024 (projets sélectionnés à publier, mais également sur la page Projets et résultats FTOP [Projets et résultats FTOP](#))
- EVE 2023 – Projets sélectionnés : [Funding & tenders \(europa.eu\)](#)
- EVE 2022 – Projets sélectionnés
 - NDICI [Funding & tenders \(europa.eu\)](#)
 - IPA [Funding & tenders \(europa.eu\)](#)
- EVE 2021 – Projets sélectionnés
 - NDICI [Funding & tenders \(europa.eu\)](#)
 - IPA [Funding & tenders \(europa.eu\)](#)
- [Erasmus+ Virtual Exchange | European Youth Portal \(europa.eu\)](#) - Projet pilote Erasmus+ Virtual Exchange 2018-2020 axé sur les pays du sud de la Méditerranée

Questions ?

EACEA-EPLUS-VIRTUAL-EXCHANGES@ec.europa.eu



Merci !

Photos and icons from <https://stock.adobe.com/> and <https://www.flaticon.com/>



© European Union 2023

Unless otherwise noted the reuse of this presentation is authorised under the [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) license. For any use or reproduction of elements that are not owned by the EU, permission may need to be sought directly from the respective right holders.